

### ❖ **Fondamental**

Tous les biens sont Halal, sauf ceux qui ont été mentionnés comme Haram (interdit ou illégal) par la loi islamique.

### ❖ **La fonction de certificat halal**

Le certificat halal assure que le produit ne contient pas de porc et ses dérivés, ni alcool, ni les ingrédients dérivés des animaux haram. Il est préparé, produit, distribué et commercialisé par les équipements propres. Les composants de viande et de volaille doivent provenir d'animaux abattus selon la loi islamique.

### ❖ **Cadre juridique :**

- La loi sur la garantie du produit Halal no. 33/2014 : Tous les produits qui sont entrés, circulés, et commercialisés en Indonésie doivent être certifiés Halal
- La loi sur la mise en œuvre de l'assurance produits halal no. 39/2021 ; Article 122 : Accord de reconnaissance mutuelle de la certificat Halal avec les organismes Halal international
- La loi du ministre des affaires religieuses (MAR) no 558/2021 sur la services de certification halal
- La règlement du MAR no 748/2021 sur les types de produit qui sont obligés certifiés Halal
- La règlement du MAR no 1360/2021 sur les matériaux exclus certifiés halal
- PMA No 2/2022 sur la coopération international de l'assurance Halal : MoU G to G sur le Halal / Accord Bilatéral sur la commerce, économie, social, etc. (Pour les pays non religieux)



## ❖ Les produits concernés

Les produits halal sont essentiellement des produits qui ont été certifiés halal conformément à la convention islamique (*syariat islam*). Ces produits englobent généralement les biens et services suivants:

Biens	Services
1. Nourriture	1. Abattage
2. Boissons	2. Traitement
3. Médicaments	3. Stockage
4. Cosmétiques	4. Emballage
5. Produits chimiques	5. Distribution
6. Produits biologiques	6. Ventas
7. Produits génétiquement modifiés	7. Présentation
8. Biens de consommation utilisés par le grand public.	

Le ministre des Affaires religieuses détermine le type d'aliments, de boissons, de médicaments et de cosmétiques après coordination avec les ministères concernés, les institutions concernées et le MUI, avec la coordination du BPJPH.

### La certification Halal pour les produits importés

Le nouveau règlement Halal (MAR n° 78/2021) couvre plus de produits qui doivent obligatoirement être certifiés Halal, son entrée en vigueur commençant le 17 octobre 2024. Le BPJPH (agence publique du ministère des affaires religieuses) remplace le MUI (Association des Ulemas) pour l'accréditation et la certification halal. Mais les Fatwas restent émises par le MUI

Les entreprises non indonésiennes ont deux façons d'être accréditées/certifiées halal :

- Soit une accréditation/certification par des organismes de certification du pays producteur (France) préalablement accrédités par le BPJPH. Toutefois le BPJPH n'accréditera les organismes de certification étrangers que si un accord G to G a été conclu préalablement.
- Soit une accréditation/certification directement par le BPJPH, environ 1 an nécessaire pour terminer le processus, valable sans limitation de durée tant qu'aucun changement n'est apporté sur le produit, exigée pour les produits finis.



## 1 - Certification par un organisme étranger (français)

Accord  
intergouvernemental



SI-HALAL

Organisme Halal FR fait la demande sur le plateforme « SI-HALAL », en téléchargeant les documents demandés.

Verification

BPJPH vérifie les document, et génère la facture.

Paiement

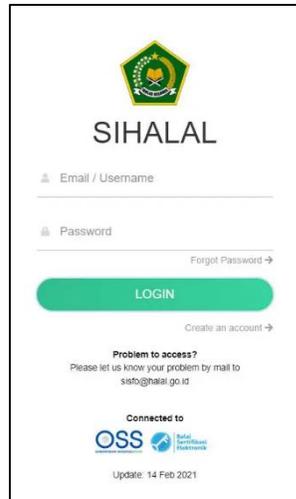
Organisme Halal FR fait le paiement et transmet la preuve à BPJPH

Evaluation

Audit de l'organisme de certification français par le BPJPH

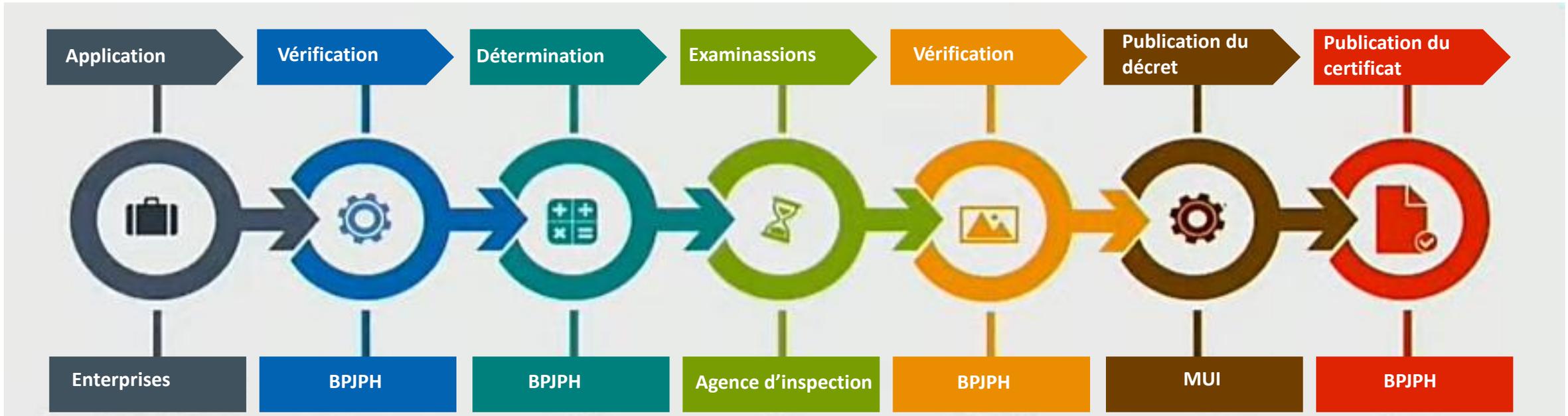
Accord  
reconnaissance  
mutuelle

Publication du certificat d'accréditation ou reconnaissance mutuelle entre BPJPH et l'organisme Halal FR

A screenshot of the SIHALAL website's login page. At the top is the SIHALAL logo, which features a green and gold emblem with a crescent and star. Below the logo, the text 'SIHALAL' is displayed. There are two input fields: 'Email / Username' and 'Password'. A 'Forgot Password' link is located below the password field. A prominent green 'LOGIN' button is centered below the input fields. Below the button is a 'Create an account' link. At the bottom of the page, there is a 'Problem to access?' section with contact information for support (sisto@halal.go.id) and a 'Connected to OSS' logo. The page footer indicates the update date as '14 Feb 2021'.

En l'absence de MoU ou d'accord GtoG, l'entreprise fait directement la demande de certification au BPJPH, et le BPJPH délivre le certificat halal aux entreprises.

## 2 - Certification Halal directement par le BPJPH



Les demandes de certification halal doivent être soumises par les demandeurs en indonésien via le système d'information du BPJPH (SI-Halal)

Le demandeur devra alors mettre en œuvre la procédure de certification.

Le BPJPH examinera ensuite l'exhaustivité de tous les documents soumis dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception de la demande.

Si les documents requis sont jugés complets, le demandeur peut sélectionner une agence d'inspection LPH dans un délai d'un jour ouvrable après réception de la demande jugée complète.

L'agence d'inspection LPH sélectionnée mettra ensuite en œuvre des processus d'examen et de tests comprenant les éléments suivants :

1. Examen de la validité des documents
2. Examen du statut halal des produits

Les résultats de l'examen doivent ensuite être soumis par l'agence d'inspection LPH au MUI avec copie au BPJPH.

BPJPH reçoit et vérifie les documents de la part de l'agence d'inspection

Le statut halal ou non halal des produits sera ensuite prononcé par le MUI lors de sessions officielles de fatwa halal.

Les détails relatifs aux produits halal qui ont été officiellement déterminés par le MUI doivent ensuite être soumis au BPJPH dans les trois jours suivant la réception des résultats de l'examen LPH.

Le BPJPH délivre la certification halal appropriée dans un délai d'un jour après réception de la fatwa

### Tarification :

Conformément au règlement 558/2021, les tarifs des services seront fixés réglementairement et seront à la charge des demandeurs.

Le règlement n°57/PMK.05/2021 fixe le tarif de l'enregistrement par la BPJPH des certificats halal d'une durée de 4 ans pour les activités commerciales exercées à l'étranger à 5 M IDR au plus (300 EUR environ). En ce qui concerne les certificats directement soumis au BPJPH, le tarif n'est pas encore connu, mais il serait peut-être de 4,89 M IDR selon la presse (280 EUR environ). Toutefois, il est probable que le coût global soit plus élevé.

Type de service	Unité	Tarif (IDR)
Certificat halal pour les biens et les services	Par certificat	
1. Demande de certificat halal avec <i>self declare</i> pour les micros et petites entreprises		0
2. Demande de certificat halal (régulier)		
a. Micro et petite entreprise		300 000
b. Moyenne entreprise		5 000 000
c. Grande entreprise et étrangère		12 500 000
3. Demande de renouvellement du certificat		
a. Micro et petite entreprise		200 000
b. Moyenne entreprise		2 400 000
c. Grande entreprise et étrangère		5 000 000
4. Enregistrement de certificat halal étranger		800 000



### Etiquetage

**Une fois la certification halal obtenue,** les demandeurs seront tenus d'apposer un étiquetage halal comportant des logos et des numéros de certificat. Ledit étiquetage halal devra être apposé en fonction sur l'emballage du produit ou sur certaines parties du produit ou à des emplacements spécifiques sur le produit. Cependant, l'étiquetage halal ne concernera pas les produits suivants:

1. Les produits fabriqués dans un emballage trop petit pour inclure toutes les informations pertinentes
2. Les produits vendus et emballés directement devant les acheteurs en petites quantités
3. Les produits vendus en vrac

**Les produits non halal** devront également être étiquetés aux mêmes emplacements que les produits halal sous forme d'images, de marquages et/ou de textes (Voir la réglementation du BPOM no. 31/2018 sur l'étiquetage des produits transformés, les articles 40-42 détaillent le type d'étiquettes pour les produits contenant du porc et les produits dont les processus de production est en contact avec des éléments non halal).

